



Le St-Cyprien

Vol. II, no. I, janvier 2025

Express

COMPTES DE TAXES 2025



Distribué par la poste fin janvier/début février
*Pour l'option sans papier, un courriel sera acheminé



MOT DU MAIRE

2025, une nouvelle année qui s'annonce pleine de promesses page 2



La séance du conseil en bref page 3

programmation activités
page 8



Nouvelle politique loisirs



détails page 4

ON RECRUTE

page 4

JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE

POSTES DISPONIBLES

- Assistant(e)-greffier(ère)
- Préposés à l'entretien des plantations, des parcs et des espaces verts



Portrait d'entreprise page 6



Déneigement

CHRONIQUE TRAVAUX PUBLICS

page 5



Mot du maire

2025, une nouvelle année qui s'annonce pleine de promesses

En continuité et en lien avec la mission, les valeurs et les objectifs que nous nous sommes fixés, nous continuerons à placer le citoyen au centre de nos réalisations.

Relativement à la gestion de nos infrastructures, nous poursuivrons la recherche en eau et un plan de gestion des actifs sera élaboré. De plus, nous prévoyons l'adoption d'un plan directeur pour le développement de nos infrastructures et une révision de notre plan d'intervention.

Les activités de loisirs seront bonifiées selon les besoins identifiés, à la suite d'une nouvelle politique adoptée. Des ententes se concrétisent pour favoriser l'activité physique et l'animation de notre milieu. Entre autres nos citoyens bénéficieront d'un accès gratuit au parc Saint-Bernard.

Pour ce qui a trait à l'embellissement de la municipalité, quelques rénovations sont à prévoir au bâtiment de l'hôtel de ville. Un programme de revitalisation visant le verdissement du secteur commercial de la Montée Douglass est aussi mis en place et fera l'objet de promotion auprès de nos commerçants.

Cette année, nous accueillerons les représentants des Fleurons du Québec pour la réévaluation de notre territoire. L'aménagement paysager sera au cœur de nos préparatifs du printemps afin de mettre en valeur la municipalité. Voici l'occasion idéale de venir prêter main forte au projet de pouponnière instauré au parc Louis-Cyr. Vous pouvez nous aider en partageant des plants ou en venant travailler la terre. L'équipe municipale s'y impliquera afin de garantir la réussite du projet.

Nous pouvons également compter sur un développement structurant autour de l'implantation d'une école primaire. Plusieurs projets domiciliaires se dessinent et certaines constructions pourraient débiter en cours d'année.

La mise à jour de la politique MADA pour donner suite à la réalisation de la majorité des points du plan d'actions afin de plus précisément encore, répondre aux besoins actuels des aînés aux besoins actuels des citoyens.

Une démarche de consultation de la population sera déployée, afin de s'assurer que les décisions prises soient bénéfiques pour tous.

Il semble que le conseil municipal ait une vision claire et équilibrée entre la gestion des actifs actuels et le développement futur. Si vous avez des suggestions ou des commentaires, n'hésitez pas à les partager avec le conseil.

Jean-Marie Mercier, maire

maire@st-cypriendenapierville.com

La séance en bref

Lors de la séance ordinaire du 14 janvier dernier, et les frais de camps de jour
le Conseil municipal a :

Adopté les règlements suivants :

- 577 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2025;
- 578 établissant la tarification d'un bien, d'un service, d'une activité et d'autres avantages pour l'année 2025;
- 579 abrogeant le règlement no.552 concernant la gestion des déchets dans la Municipalité.

Déposé le projet de règlements 581 modifiant le règlement no. 456 sur les plans d'aménagement d'ensemble concernant les frais d'étude du dossier

Adopté une politique de remboursement des frais de non-résidents pour les activités sportives

S'est prononcé sur une demande de dérogation mineure DM2024-005 pour le 192, route 221.

Octroyé un contrat pour l'entretien des systèmes tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet pour l'année 2025.

Adopté la programmation finale de la TECQ 2019-2024

Autorisé la présentation d'une demande d'autorisation à la CPTAQ dans la cadre de l'évènement de la Balade à vélo 2025.

Octroyé un montant de 240\$ pour le soutien et le maintien des activités de la Société d'histoire des XI pour l'année 2025.

Offres d'emploi

Tous les détails sur le site internet dans la catégorie municipalité et offres d'emploi.

[Offres d'emploi - Municipalité - Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville](#)



“

À la recherche d'un emploi pour l'été ?
temps plein ou simplement quelques heures par semaine

Nous sommes présentement à la recherche d'étudiants et/ou d'ainés :

Préposés à l'entretien des plantations, des parcs et des espaces verts

SAINT-CYPRIEN
de Napierville

”



SAINT-CYPRIEN
de Napierville

POSTULEZ DÈS MAINTENANT !

**EMPLOI 100% TÉLÉTRAVAIL
ASSISTANT(E)-
GREFFIER(ÈRE)**

Envoyez votre CV et la lettre de présentation à la directrice générale à
ncorriveau@st-cypriendenapierville.com

politique de remboursement de frais de non résidents

destinée à tous les citoyens

Frais remboursés à 100%
maximum de 250\$

Critères

Le participant doit être résident de la Municipalité

L'activité qui n'est pas déjà offerte par la municipalité

L'activité doit être offerte par une Municipalité n'ayant pas d'entente en matière de loisirs avec la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville ou par une association sportive reconnue

La demande doit concerner l'inscription à une activité sportive offerte au public impliquant un coût individuel par participant OU l'inscription à un service de garde de jour, sans hébergement, pour des enfants d'âge scolaire, soit de 4 à 12 ans

Des frais supplémentaires de non-résidents doivent avoir été facturés lors de l'inscription et payés dans l'année en cours, preuve à l'appui.



ACCÈS

gratuit

2025

Parc Régional Saint-Bernard



Nouveau partenariat avec la municipalité de Saint-Bernard de Lacolle pour permettre l'accès gratuitement aux citoyens au parc Saint-Bernard. Ceux qui ont déjà déboursés le montant de la carte pour 2025 pourront demander un remboursement en se présentant au parc.

*Aucune location incluses, frais supplémentaires

ÉVÉNEMENTS À VENIR

2025

16

JANVIER

DÉBUT EXERCICES 50 ANS +

ACTIVITÉ CABANE À SUCRE

MARS

MAI

JOURNÉE VERTE

DÉFI DES TROTTEURS ET FÊTE FAMILIALE

7

JUIN

JUILLET

SPECTACLE D'HUMOUR

LA BALADE À VÉLO

16

AOÛT

AUTOMNE

JOURNÉE SPORTIVE

RETOUR EMPRUNT DE MATÉRIEL SPORTIF (PRINTEMPS)
DÉBUT PICKLEBALL (PRINTEMPS)
DÉBUT BEACH TENNIS (PRINTEMPS) Nouveau
CINÉMA DANS LE PARC (ÉTÉ) Nouveau
ENTENTE AVEC PARC ST-BERNARD Nouveau

Travaux publics

Un bel hiver blanc, qui nécessite un rappel des règlements sur le déneigement!

ARTICLE 2 – Obligations incombant aux propriétaires et aux entrepreneurs privés en déneigement



Lors des opérations de déneigement des propriétés privées, il est interdit à quiconque :

- De pousser, souffler ou tolérer que soit poussée ou soufflée la neige ou la glace provenant d'une propriété privée à l'extérieur de celle-ci, sur l'emprise de la voie publique (notamment sur le trottoir, la chaussée et dans un fossé municipal), dans un fossé mitoyen, dans un cours d'eau ou sur toute propriété voisine.
- D'amonceler, de permettre ou de tolérer que soit amoncelée de la neige ou de la glace aux intersections des voies publiques (trottoir et chaussée), de façon à nuire à la visibilité des automobilistes.
- De pousser, souffler ou de permettre ou tolérer que soit poussée ou soufflée de quelque façon de la neige ou de la glace dans un rayon d'un (1) mètre d'une borne d'incendie.
- De placer ou d'abandonner, sur la propriété publique, sur l'emprise de la voie publique et dans les fossés mitoyens tout objet ainsi que d'y accumuler de la neige ou de la glace qui peut nuire aux opérations d'enlèvement de la neige effectuées par la Municipalité ainsi qu'aux autres travaux d'entretien et de maintenance des infrastructures publiques municipales.

Quiconque contrevient à l'une des dispositions du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende.

De plus, lorsque dame nature se déchaîne et que nous recevons une bordée de neige ou que des rafales de vents déplacent des lames de neige et créent des plaques de glaces, aidez notre équipe de déneigeurs en pensant à ces petits gestes :

- Placer votre poubelle ou bac de recyclage à l'intérieur de votre entrée à un (1) mètre de l'emprise de la rue;
- Stationner votre voiture dans votre entrée;



Même si vous êtes dans les heures permises, ne laissez pas votre véhicule stationné dans la rue lors d'opération de déneigement, tout le monde en sort gagnant!

Merci pour votre collaboration!

PORTRAIT D'UNE ENTREPRISE

de chez nous



16, Rang Saint-André
Saint-Cyprien-de-Napierville, QC
450-347-9328

info@o-claire.com

<https://o-claire.com>

Transport O-Claire est une entreprise québécoise spécialisée dans le transport d'eau potable en vrac depuis plus de 20 ans. Son expertise s'étend à plusieurs secteurs, notamment le transport de lait, d'huile végétale, de jus et d'autres produits en vrac. L'entreprise se distingue par sa constante évolution, tant au niveau de ses équipements que de ses compétences. Elle met un accent particulier sur la conformité avec les normes gouvernementales en vigueur, assurant ainsi un service de qualité et fiable, centré sur le respect des réglementations et la sécurité des produits transportés.

Transport O-Claire a élargi son activité au cours des dernières années en acquérant la Boutique Bi-eau Santé à St-Hyacinthe et en ouvrant la Boutique d'O à St-Cyprien-de-Napierville. Nous proposons un service pratique de remplissage d'eau de source pour vos bouteilles, disponible 7 jours sur 7, 24h/24, ainsi qu'une gamme variée de produits à la vente. En avril 2024, nous avons également inauguré la Boutique O'Chrome Shop, qui est située juste à côté de la Boutique d'O.

Pour toute information complémentaire concernant la Boutique d'O et le Chrome Shop, vous pouvez nous contacter au 579-536-5979.

N'hésitez pas à visiter notre site internet et Facebook.

Au plaisir de vous servir et de répondre à vos questions !

Envie de voir votre entreprise au sein du bulletin municipal ? Simplement nous faire suivre votre logo, charte de couleur ainsi qu'une description sommaire, vos coordonnées ainsi qu'une ou deux photos au info@st-cypriendenapierville.com Trop occupé ? Laissez-nous le soin de préparer votre portrait d'entreprise qui sera soumis à votre approbation avant publication.

Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

En janvier 2025 s'amorce la modernisation de la collecte sélective partout dans la province et le Haut-Richelieu n'y fait pas exception. Peu de changements entraîneront des répercussions sur le quotidien des citoyens.



Graduellement, le bac de récupération complètement bleu fera son apparition. Les bacs actuels, gris avec un couvercle bleu, demeurent conformes et seront réparés en cas de bris de roues ou de couvercle. Les bacs bleus seront livrés aux nouvelles résidences et pour remplacer les bacs non réparables.

Dorénavant, une seule question à se poser avant de mettre un produit au bac de récupération : Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé? Si la réponse est **oui**, ça va dans le bac! Faire notre part pour le succès de la collecte sélective (matières recyclables), c'est mettre en place de bonnes habitudes en lien avec notre bac de récupération.

Comment faire?

- Vider et rincer légèrement les contenants.
- Séparer les matières recyclables d'un même contenant ou emballage. Par exemple, on retire le sac de la boîte de biscuits.
- Faire des boulettes avec le papier d'aluminium.

Pour plus d'informations : compo.qc.ca/recycler

Votre bac en hiver

Gardez le couvercle du bac fermé pour éviter les dégâts ou l'accumulation de pluie ou de neige à l'intérieur (qui augmentent inutilement le poids et donc le coût).

Prolongez la durée de vie de vos bacs en vous assurant que votre bac n'est pas enlisé au sol (boue, neige, gel).

Poudrerie, verglas? Donnez congé à votre bac! Si vous pouvez sauter une collecte, laissez votre bac en sécurité loin de la route, des fossés et des équipements de déneigement. **Calendrier de collectes 2025**

Ne ratez plus aucune collecte avec *Compo Collectes*, l'application incontournable pour gérer vos déchets de manière simple et efficace. Ayez accès à votre calendrier en tout temps.

Recevez des rappels personnalisés pour chaque collecte. C'est gratuit et facile! Disponible via l'App Store d'Apple et le Google Play store. Il est aussi possible de télécharger et d'imprimer le calendrier via le site web à compo.qc.ca/collectes.

CALENDRIER

SÉANCES D'EXERCICES POUR 50 ANS +
ADAPTÉS À CHACUN

Gratuit

10 semaines

Inscription
requis

DÉBUT 16
JANVIER
UNE ANNÉE
EN SANTÉ



Renforcement
musculaire

ENTRAÎNEUSE
QUALIFIÉE



cardio



CONCOURS DE LANCER
DU SAPIN



DÉMONSTRATION ET ATELIER
DE SCULPTURE SUR GLACE
DÈS 13H

CARNAVAL
SAMEDI 1ER FÉVRIER DE 11H À 16H, AU PARC DES LOISIRS
PLAISIRS PLEIN AIR



HEURE DU CONTE
13H30 - 14H30 - 15H30



MARCHE AU FLAMBEAU
VENDREDI 31 JANVIER
DE 18H À 20H AU PARC POUPART

Organisé par
le service des loisirs de :



BINGO

Où : Centre communautaire 450-245-7956
262, rue de l'Église
1\$ la carte

Quand : 19h vendredi
24 janvier, 14 et 28
février 2025



Sacs de sable
mardi à 13h
fadoq



13\$

Les
dîners
fadoq

Jeudi 23 janvier, 6 et 20 février à 12h15



R Récupération

C Compostage

D Déchets

Gros rebuts non valorisables

✓ = matelas, divan, tapis, toiles

⊗ = meuble de bois, toilette, etc.



Séances du conseil

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
					D	
5	6	7	C	9	R	11
12	13	14		16	D	18
19	20	21	C	23	R	25
26	27	28		30	D	

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	C	6	R	8
9	10	11		13	D	15
16	17	18	C	20	R	22
23	24	25		27	D	